Contact presse : amixdulieudit@proton.me
+ d'infos sur le site assoald.com

Communiqué de presse
Mardi 13 octobre 2026

FERMETURE ET EXPULSION : LES NON-DITS DERRIÈRE L'ARRÊT DES TRAVAUX DU LIEU-DIT

Le Lieu -Dit

Mardi 6 octobre, le collectif des Amix du Lieu-Dit a rencontré Madame Pinet-Tallon, adjointe à la culture à la Ville de Clermont-Ferrand. Cette rencontre a confirmé les inquiétudes exprimées début octobre (Lire le communiqué du 3 octobre : ICI) annonçant une fermeture prochaine sans apporter aucune clarification sur le devenir du Lieu-Dit, et s'est conclue par une invitation aux différentes associations à formuler de nouveaux projets, dans l'incrédulité la plus totale.

Pour justifier une fermeture du Lieu-Dit au 31 décembre 2026, différents arguments ont été avancés, que le collectif des Amix du Lieu-Dit — l'association assurant aujourd'hui la gouvernance du projet — réfute :

- *« Le Lieu-Dit n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite »* (PMR) : **le collectif a collaboré avec 3 équipes d'architectes et programmistes pour aboutir à un programme de travaux qui mettait justement un point d'honneur à rendre tous les espaces du Lieu-Dit accessibles aux personnes concernées par différents handicaps** (PMR, déficient-es visuel-les, sourdes, etc.). Était prévu un accès PMR public, scénique et technique, le tout pensé avec 25 collaborateur·ice·s expert·e·s (personnes concernées, professionnel·le·s et associations). Ces solutions inclusives ambitieuses avaient été saluées à l'unanimité en conseil municipal lors du précédent mandat.

- *« L'ensemble du lieu n'est pas classé en Établissement recevant du public (ERP) et il faut signer des dérogations lors de chaque spectacle » :* ces dérogations ne concernent que l'utilisation de la Galerie, classée en Établissement recevant des travailleurs (ERT), lors de 6 ou 7 événements publics proposés dans l'année (NB : on observe les mêmes pratiques pour les Journées du Patrimoine). **Les travaux visaient un passage en ERP. Le Lieu-Dit fonctionne les 300 autres jours sans ouvrir cet espace au public.**

- *« Un état de vétusté général » et « la présence d'amiante sur l'ensemble du site »* : **trois équipes d'architectes et de programmistes, les services techniques de la Ville et la commission de sécurité du Service Départemental Incendie Secours (SDIS) s'accordent à dire que le bâtiment n'est aucunement en péril et qu'il peut recevoir du public**. L'amiante n'est localisée que dans les loges, soit 7m² inaccessibles au public. Aucune association n'aurait pris de tels risques.

L'apparente méconnaissance du bâtiment et de ses usages transparaît également dans la réponse proposée aux associations concernées. Dès l'origine du projet, **cet espace a en effet été pensé comme un point d'appui pour le développement général des acteurs associatifs de la Ville et du quartier Saint-Alyre, au delà des distinctions en silo. Il s'agit d'un lieu ressource tourné vers le partage et la mise en commun d'initiatives, dans une logique d'ancrage local et de proximité avec les habitants•e•s du quartier** : rediriger les 200 associations utilisatrices vers d'autres équipements municipaux, au-delà de fracturer le collectif des Amix du Lieu-Dit serait donc un non-sens total.

Alors que le plan démocratie locale « Clermont change avec vous » a été annoncé lors du conseil municipal du 2 octobre, s'accompagnant de la création de « conseils de quartier » ayant vocation à « faire émerger des projets de proximité et à accompagner leur mise en œuvre», le collectif ne comprend pas cette remise en question du projet du Lieu-Dit qui a su fédérer nombre de citoyen·ne·s, d'habitant·e·s du quartier.

Le collectif des Amix du Lieu-Dit éprouve une amertume profonde à l'idée de balayer 5 années de travail en grande partie bénévole pour relancer une énième étude architecturale en partant de zéro. Il dénonce une perte de temps et d'argent absurde, alors que tout était engagé.

Si les travaux de réhabilitation initialement prévus (de mi 2027 à fin 2028) amenaient à une réorganisation passagère des activités en hors-les-murs, aucune raison évoquée ne justifie dès lors de fermer le Lieu-Dit à la fin d'année. Encore moins d'expulser le collectif des Amix du Lieu-Dit. **Sans travaux, l'usage des espaces peut tout à fait se poursuivre**, avec l'équipe réduite des agent·e·s municipaux (2,5 ETP).

Le collectif des Amix du Lieu-Dit dénonce une nouvelle fois une décision arbitraire et l'absence de toute perspective pour le Lieu-Dit et ses 200 associations partenaires.

Les revendications du collectif sont claires : rester au Lieu-Dit tant qu'il n'y aura pas de travaux et poursuivre son objet associatif, fédérer et accompagner la création, le faire-ensemble et au quartier Saint-Alyre.

Pour rappel le Lieu-Dit, c'est un lieu ressource, repéré au national pour son rôle en faveur de la création et de l'expérimentation collective, mais c'est aussi un lieu de diffusion. Soit 305 jours d'utilisation, 200 pour travailler/créer/transmettre et 105 propositions ouvertes au public. Un projet populaire, n'en déplaise à certains, pour un budget de 80 000 euros annuels.

Le Lieu-Dit, c'est 1300 m2 d'espaces d'expérimentations culturelles, sociales et citoyennes avec 305 jours d'activités annuelles, dont 150 ouverts au public avec une volonté d'accessibilité maximale. En 2020, ce lieu culturel historique de Clermont-Ferrand - Le Petit Vélo - annonçait sa fermeture. Grâce à un travail conjoint de la municipalité et des associations, une solution émerge : le projet du Lieu-Dit. Pensé comme un équipement pluriel, citoyen et accessible, il est soutenu à l'unanimité lors de chaque délibération (opposition comprise) de la municipalité clermontoise.

La mise à disposition gracieuse des espaces scéniques (club, théâtre et foyer) avec la concession totale des recettes permet de soutenir la création et la diffusion, tout en favorisant l'autonomie des associations résidentes et utilisatrices. L'arrêt du projet suggèrerait un report massif vers des opérateurs culturels ou municipaux déjà saturés.

D'un côté, la charte des usages invite à proposer des événements gratuits, à prix libre ou plafonnés à 5€.

De l'autre, la réhabilitation du bâtiment vise une accessibilité scénique, technique et des publics. Ce chantier conséquent et nécessaire, anticipé par des permanences architecturales entre 2021 et 2023, avait trouvé sa maîtrise d'oeuvre en février 2026 en suivant un programme de travaux validé par la municipalité.